

Le Châble, le 13 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Luis Pedro pour la création d'une nouvelle enseigne sur la parcelle n°44, folio n°1, zone T1, lieu-dit La Croix à Verbier, coord.2583272/1105053

M. François Carron par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour le déplacement d'une grange sur la parcelle n°34138, 34309, folio n°74, zone Mayens, lieu-dit Le Boutie au Mayens de Bruson, coord. 258220/1100580

Fiduciaire de Verbier SA pour la modification d'une enseigne publicitaire sur la parcelle n° 1467, folio n° 155, zone T2, lieu-dit La Croix à Verbier, coord. 2583177/1105047

M. Gwénaél Blond pour la modification d'une enseigne publicitaire sur la parcelle n° 132, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583587/1105070

M. André Pometta pour la modification du projet autorisé n° 259.16 (modification intérieures et en façades) sur la parcelle n° 381, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2583913/1105040

M. Arnaud Rossier par le bureau Farquet Architectes pour la transformation et l'agrandissement d'une maison sur la parcelle n° 12564, folio n° 96, zone V2, au Châble, coord. 2582573/1103162

Mme et M. Marie-Claude et Georges Holdener par le bureau Holdener architectures pour la transformation d'une grange avec la création de forages sur la parcelle n° 19056, folio n° 105, zone V1, à Sarreyer, coord. 2585501/1101283

M. Philippe Léga pour la transformation d'un appartement sur la parcelle n° 13649, folio n° 54, zone V1, au Sapey, coord. 2582723/1102311

M. Nestor Balleys par le bureau Fima Architecture SA pour la démolition partielle et la reconstruction d'un chalet avec surélévation sur la parcelle n° 15422, 15423, folio n° 90, zone V1, lieu-dit La Luy à Verbier, coord. 2582898/1104901

SI Nouveau La Prétaire pour la construction de deux chalets et la création de forages sur la parcelle no 3349, folio no 143, Hors zone et T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583959/1105923

M. Dominique De Luca par le bureau Architecture SVL SA pour la construction d'un garage sur la parcelle n° 12880, folio n° 96, zone R3, lieu-dit Plénadzi au Châble, coord. 2582350/1102888

Mme et M. Juliet et Robert Jordan pour la pose d'une pompe à chaleur sur la parcelle n° 17145, folio n° 93, zone R3, lieu-dit Les Ousses au Cotterg, coord. 2583273/1101372

Mme Géraldine Fasnacht par le bureau Alp' Architecture Sàrl pour la création d'un canal de fumée en façade sur la parcelle n° 10958, folio n° 108, zone V1, à Champsec, coord. 2584987/1100593

PPE Scoubidou par le bureau d'architecture Philippe Bruchez SA pour la modification des escaliers et des aménagements extérieurs sur la parcelle n° 186, folio n° 127, zone T2, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583689/1105147

Mme Françoise Dargent, Mselle Benedicte Hentsch et M. Patrick Magnoni pour la création de deux boxes enterrés et la modification de l'entrée du garage souterrain sur les parcelles n° 724, 758, folio no 3, 123, zone T3, lieu-dit La Vella à Verbier, coord. 2583497/1105493

ORCEVA SA et SL Favela SA par le bureau Fima Architecture SA pour la construction de deux villas sur la parcelle n° 13078, folio n° 44, zone R3, lieu-dit Plénadzi au Châble, coord. 2582439/1102799

M. Patrick Fellay par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la modification du projet autorisé n° 406.15 (modification des velux, agrandissement du sous-sol et modification des balcons) sur la parcelle n° 1353, folio n° 153, zone T4, lieu-dit Plan-Pras à Verbier, coord. 2583154/1105496

Chez Mamie Sàrl par le bureau d'architecture Bruchez-Fellay SA pour la création d'une nouvelle enseigne sur la parcelle n° 18328, folio n° 44, zone R1, lieu-dit Villette au Châble, coord. 2582594/1103319

M. Denys Montandon pour l'assainissement de la toiture sur la parcelle n°3720, folio n°12, hors zone, lieu-dit Cretadzoulan à Verbier, coord. 2584147/1105279

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.